



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

## CEREMA – Comité de suivi

### Compte-rendu de la réunion du 15 novembre 2013 en présence des deux cabinets ministériels et des représentants des collectivités locales

#### **Participants :**

**Cabinets :** Paquita Morellet Steiner et Étienne Champion

**Administration :** Bernard Larrouturou, Bruno Lhuissier, L. Thapadhinass, Franck Jung, Thierry Vatin, José Devers (DRI chargé des CT)

#### **Organisations syndicales :**

**CFDT :** Gérard Bouin, Martine Meunier-Chabert

**UNSA, CGT, FO, FSU.**

**Collectivités Territoriales :** pas d'élus mais des techniciens niveau délégué représentants de :

**ADF** (Association des Départements de France : Dora NGUYEN VANYGN et Philippe HERSCU),

**ARF** (Association des Régions de France): Gilles MERGY ,

**AdCF** (Association des Communes de France): Philippe SCHMIT,

**FVM** (fédération des villes moyennes): Nicole GIRONDEL,

**AMF** (Association des Maires de France): Sylvain BELLION

#### 1. **État d'avancement du projet**

- Un amendement sur le PLF a été adopté sur la masse salariale et les effectifs du Cérema portant le nombre d'emplois à 3 155.
- on entre dans la phase finale de la mise en place du Cérema

#### 2. **Missions du Cérema ?**

Paquita Morellet Steiner précise les conditions d'accès aux productions du CEREMA pour les collectivités dans le champ concurrentiel, mais aussi à titre gratuit pour des productions d'intérêt national (sécurité, solidarité)

Le CEREMA sera au bénéfice des CT et pas forcément tarifé, par exemple guide méthodo du Certu.

Le CEREMA peut être un centre d'expertise neutre, notamment quand les collectivités sont en discussion avec des opérateurs privés .

Présentation d'un document en séance qui illustre des produits publiés ou études et prestations faites récemment par les entités du CEREMA.

**CFDT:** on se réjouit de rencontrer les CT même si c'est un peu tard le 15 novembre, alors que le projet est très avancé. Notre souhait est de poursuivre nos modes de travail avec les collectivités territoriales. Il y a bien création d'un EPA mais avec contribution des CT dans le CA et les autres instances. Il ne s'agit donc pas pour le CEREMA de se comporter comme un service de l'État descendant qui va dire aux collectivités territoriales ce qu'elles ont à faire. Il s'agit de poursuivre le travail de coproduction avec les collectivités territoriales.

*Attention aux conditions de travail difficiles en cette période pour le personnel encadrant. Il ne faudrait pas que cela devienne une habitude pour le CEREMA.*

Le Cabinet reconnaît le tort de ne pas avoir fait une réunion avec les CT dès la signature du protocole.

**ADF** : très satisfait d'être présents, les élus suivent de très près les choses. On a besoin d'expertise de haut niveau et d'une offre d'ingénierie autre que dans le domaine de la route.

**ARF** : on n'est pas d'accord sur tous les projets du gouvernement mais très favorable au CEREMA, c'est un bon exemple de dialogue amont avec l'État pour cette construction. L'enjeu majeur est la programmation stratégique qui doit être construite en collaboration, sur les missions attendues par les Régions : besoins croissants sur l'exploitation ferroviaire, modélisation du trafic, interface urbanisme et transport aux abords des gares, enjeux environnement auprès des lycées.

Fonctionnement des CA et comité technique : il faut que les techniciens soient associés comme les élus pour ces instances !

**AdCf** : les relations avec le CEREMA, on y travaille depuis un moment et nous sommes d'accord sur les différents niveaux de coopération possibles . La mission d'ordre appui général et technique intéresse le monde des territoires. Nous souhaitons une co-construction hors sphère marchande et financière, ouverture sur l'ensemble du territoire (ex foncier étude du CERTU ) plus de téléchargement payant au Certu !

L'ingénierie locale est très complexe et il faudra bien dissocier la problématique CEREMA de la problématique de l'ingénierie Locale.

**FVM** : rejoint les autres associations et souhaite un calendrier des instances rapidement en évitant les lundi et vendredi pour les CA .

En ingénierie besoin énorme pour Agenda 21 on a recours au privé, il faut lister les dossiers que l'on peut monter au niveau public pour éviter dépenses des CT.

Forte demande sur la construction, l'énergie, le transport, le numérique.

**AMF** : on a déjà mené des travaux précédemment et on est content du CEREMA.

Ingénierie publique est en phase transitoire et on note une montée en puissance de l'intercommunalité. On est dans le vide même s'il existe des agences départementales, mais on a encore besoin de l'État dans le champ non concurrentiel .

Place des CT dans les comités thématiques sur les risques inondation et technologiques ?

**CFDT**: c'est très intéressant d'entendre l'échange sur la question de l'ingénierie territoriale, l'ingénierie publique. Il semble nécessaire de mieux savoir de quoi on parle et donc de faire un état des lieux des besoins en termes d'ingénierie publique.

**METL**: il n'est pas question que le CEREMA reprenne l'ATESAT ni l'ADS non plus. L'esprit de la réforme est d'avoir un autre type d'intervention de l'État, le lien entre territoire et DDT, par la mise en place d'un conseil de territoire (450 ETP redéployés dans les DDT) pour les interventions sur des questions pointues, le rôle de l'État ne disparaît pas .

**ADF** : le maintien des effectifs du CEREMA pour les deux années à venir nous satisfait pleinement. Il faut reconfigurer la chaîne de l'ingénierie publique et faire un inventaire comme proposé par la CFDT. La réforme de l'ATESAT se fait sans transfert de moyens de l'État vers les collectivités et les départements qui expriment un gros besoin en AMO.

Nous voulons un positionnement clair, nous ne voulons pas de réglementation et de contrôles supplémentaires .

Nos agences auront besoin de s'appuyer sur le CEREMA. Le besoin se fait sentir dans le domaine de la route, les ouvrages d'art, la sécurité routière et les technologies associées. A noter que plusieurs fois il a été précisé:

\* Le principe de visibilité de nos missions, des modes d'accès, écoute des besoins, respiration avec le terrain, pas d'organisme hors sol !

\* La nostalgie du inhouse

- Importance des COTITA mais ouvrir leurs compétences, leurs thématiques et pas un dialogue seulement avec l'État

**ADCF** : les enjeux de restructuration d'ingénierie, car actuellement on a une multiplication des structures et des élargissements des thèmes. Élément de diagnostic au niveau des départements.

Les collectivités prennent acte du désengagement de l'État, nous avons besoin de rationalisation pour notre ingénierie publique locale. A noter que les services déconcentrés de l'état n'ont pas mauvaise presse auprès des collectivités, sauf lors des missions de contrôle.

**FVM** : pourquoi on évacue la question de l'in house ?

**Cabinet MEDDE** : c'est la loi qui nous l'empêche.

**AMF** : l'État n'est plus à nos côtés, il est plus là pour le contrôle ! Le CEREMA doit plutôt nous conseiller.

### 3. **Stratégie du Cérema ?**

Le préfigurateur présente le socle du premier projet stratégique de l'établissement et insiste sur la nécessité de faire des choix. Le chantier stratégique sera lancé début 2014 et sera lié à la cartographie de l'activité et des compétences.

**Cabinet MEDDE**: je n'aime pas qu'on dise que le CEREMA est gros ! Cela risque de sous-entendre qu'il faudrait le faire maigrir ! C'est un centre puissant avec les CETE qui irriguent le territoire. Il y a beaucoup d'attentes vis-à-vis du CEREMA de la part des collectivités, mais aussi des directions générales. Il faudra assurer un équilibre entre les différentes parties et confirmer les relations avec les autres opérateurs du ministère .

Il aurait été souhaitable d'avoir une dernière réunion au mois de décembre en présence des cabinets et avec les CT pour poursuivre le débat.

### **Commentaire CFDT**

Nous avons demandé cette rencontre dès la signature du protocole et nous avons raison. L'échange à été fructueux et le socle du CEREMA ne peut s'appuyer qu'en relation avec les collectivités. Notre exigence de défense de l'ingénierie publique, de maintien de l'ATESAT et d'ouverture de nos services aux collectivités dans une posture de service public et donc hors champs concurrentiels est une revendication de la CFDT qui date des années 80 : « Le RST un service multi collectivités au service de la nation ».